

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19551 - 76ÈME ANNÉE

La Région Réunion reconnaît publiquement le fiasco du chantier pharaonique de Didier Robert

Route en mer impossible à finir : une demi-NRL livrée l'année des élections régionales



Hier en assemblée plénière, l'élu en charge de la route en mer a expliqué que la Région Réunion va lancer un appel d'offres pour le raccordement de la route du littoral au viaduc de la route en mer. Tout doit être bouclé l'année prochaine, année des élections régionales. Cet aveu signifie donc que la Région Réunion reconnaît le fiasco du chantier pharaonique de Didier Robert. En effet, un tel raccordement se chiffre en dizaines de millions d'euros, ce qui signifie que le reste du chantier est renvoyé aux calendes grecques. Tous ceux qui se sont endettés

et qui ont investi sur la base de la promesse de Didier Robert d'une digue faite sur mesure pour les intérêts des transporteurs sont donc dans une situation extrêmement difficile.

Peu après son arrivée à la tête du Conseil régional en 2010. Didier Robert avait remis en cause le Protocole de Matignon signé entre la Région Réunion et le gouvernement français en janvier 2007. Le Protocole de Matignon, c'était près de 2 milliards d'investissements pour réaliser un train et une nouvelle route du littoral, avec des

milliers d'emplois garantis. Didier Robert et François Fillon, Premier ministre de Nicolas Sarkozy, se sont entendus pour que cet argent obtenu par Paul Vergès soit affecté à un autre chantier : une route en mer à 6 voies de 12 kilomètres entre Saint-Denis et La Possession. Paris avait obtenu de Didier Robert une concession importante. Contrairement au Protocole de Matignon, l'accord Robert-Fillon faisait reposer sur les seules finances de la Région les surcoûts inévitables d'un tel chantier, alors que dans le texte signé par Paul Vergès, l'État devait en supporter la majorité.

Route en digue impossible à construire

Pour satisfaire les intérêts particuliers de quelques transporteurs, le projet de la Région Réunion prévoyait une digue en pleine mer entre la Grande-Chaloupe et La Possession. Grâce à d'étonnantes complicités, le chantier a pu être lancé sans que ses promoteurs ne se soient préalablement assurés de la disponibilité des matériaux nécessaires à son achèvement. De là découle l'impasse actuelle. L'autre moitié du chantier se résume essentiellement à un viaduc en mer posé sur les pentes

d'anciennes coulées volcaniques sous-marines. Le tablier est terminé.

Depuis l'année dernière, une rumeur constamment démentie par la Région Réunion fait état d'un projet de raccordement du viaduc à la route du littoral à la Grande Chaloupe, là où précisément devait commencer la digue fantôme. Ceci n'était bien sûr par prévu dans le chantier initial. Hier en assemblée plénière de la Région Réunion, Dominique Fournel, l'élu en charge de la route en mer, a annoncé qu'un appel d'offres allait être lancé pour la réalisation de ce raccordement. L'objectif est de permettre aux automobilistes d'utiliser le viaduc avant la fin de l'année prochaine.

La campagne des régionales a commencé

Rappelons que 2021 est l'année des élections régionales. Compte-tenu d'une défaite quasi-assurée de Didier Robert au second tour des municipales le 28 juin prochain, et de la situation très difficile de ses alliés dans le Nord, le président de la Région ne sera pas le prochain président de la CINOR. Faute de pouvoir s'exfiltrer de la Région Réunion avant le prochain scrutin, il est aisé de comprendre pourquoi Didier Robert compte donner un coup d'accélérateur au raccordement du viaduc à la route du littoral. Ce viaduc sera en effet le seul résultat visible à mettre dans le bilan de Didier Robert depuis la réaffectation de l'argent obtenu par Paul Vergès sur le chantier de la route en mer, voici déjà 10 ans !

L'argument sécuritaire évoqué au sujet de ce raccordement est à relativiser. En effet, c'est précisément sur la moitié de la route du littoral qui restera en service qu'a eu lieu le dernier effondrement meurtrier, à quelques centaines de mètres de la Grande Chaloupe. Au-

tant dire que cette mise en service du viaduc ne réglera pas le problème de la sécurisation de l'itinéraire reliant La Possession à Saint-Denis, ni celui des embouteillages causés par une politique de la Région donnant la part belle aux intérêts du lobby du tout automobile.

Compte tenu du coût du raccordement, il est clair que l'autre moitié du chantier est renvoyée aux ca-

lendes grecques. Tous ceux qui se sont endettés et qui ont investi sur la base de la promesse de Didier Robert d'une digue faite sur mesure pour les intérêts des transporteurs sont donc dans une situation extrêmement difficile.

M.M.

Pour qui sonne relance publique ?

Le Préfet a arrêté un plan de relance de la commande publique qui m'oblige à rappeler que le virus n'est pas le principal responsable de l'effondrement économique.

En effet, nous vivons depuis longtemps une crise structurelle néo-coloniale qui nécessite une refonte complète de la gouvernance réunionnaise. L'Insee en 2013 parle d'un « département, socialement hors norme », signifiant une mise à plat pour une nouvelle cohérence de la société réunionnaise. Les manifestations des Gilets Jaunes ont exprimé à leur manière cette urgence. La crise sanitaire n'est qu'un élément aggravant.

Le 30 janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé décrète « l'urgence sanitaire internationale » après l'annonce de 170 morts en une journée à Wu Han. La France pointait un 6e cas de contamination. La Réunion vit un autre événement.

Ce même jour, le Président du Conseil Régional fait voter un budget 2020 diminué de 248 000 000 euros par rapport à l'année d'avant. C'est un budget d'austérité sévère de (23 %). Cette décision ne s'est accompagnée ni d'une étude d'impact des secteurs victimes, ni d'un calendrier de recettes nouvelles, ni d'un plan de relance.

Or, le 14 décembre 2018, l'élu écrit au Président de la Chambre Régionale des Comptes : « depuis trois ans le budget de la Collectivité régionale dépasse le milliard d'euros. Un niveau jamais atteint précédemment. » Après l'extase, la chute est brutale : 0,8 milliard !

De plus, le montant consacré à l'investissement est équivalent à celui de 2009. Sauf qu'en juin 2009, la Région livrait la Route des Tamarins. En juin 2020, la NRL est à moitié du chemin. Le budget ne suit pas.

Dans 4 mois, fin octobre, les élus régionaux vont discuter des orientations budgétaires pour 2021. Sûre que la Collectivité ne retrouvera pas le niveau du milliard d'euros des années précédentes. Le Président de la CRC appréciera la plaisanterie.

Quant aux milliers d'entrepreneurs et commerçants qui souffrent, ils devront s'en prendre à leurs 2 présidents de Chambres consulaires qui ont voté la régression budgétaire. L'intérêt personnel a supplanté l'élu professionnel, en abandonnant leurs pairs.

Pour les élus régionaux impliqués dans les Municipales, la relance sonne faux. Au final, les 130 millions de commande publique annoncés par le Préfet sont louables. Mais, ce montant doit être comparé avec la baisse de 248 millions de dépenses publiques intervenues avant le Covid-19.

Ary Yée Chong Tchi Kan

Edito

Qu'on leur fiche la paix !

Comment peut-on encore tolérer qu'au XXI^e siècle, des peuples soient toujours dans la nécessité de lutter contre des envahisseurs, pour défendre leur droit –pour le moins évident– de vivre libre et en paix sur les terres de leurs ancêtres ?

Parmi ceux-là, les Palestiniens sont ceux dont la situation est la plus médiatisée, du fait des enjeux historico-culturels et géopolitiques du Moyen Orient, et par l'identité des protagonistes (incluant le puissant Etat hébreu et son non moins puissant soutien principal, les USA). Israël a annoncé vouloir annexer la Cisjordanie à partir du 1^{er} juillet, promettant de nouvelles expulsions des Palestiniens.

Plus proche de nous, les Chagossiens ont été expulsés de leur archipel par la Grande-Bretagne, pour permettre aux USA d'installer une base militaire à Diego Garcia. Avec le soutien du Pape, celui de 7 Prix Nobel de la Paix, et grâce au courage et la détermination des chagossiens exilés, le Groupe Réfugiés Chagos a obtenu la condamnation de la Grande Bretagne par la Cour Internationale de Justice de La Haye. Mais les Chagossiens ne peuvent toujours pas revenir sur leurs îles (alors que des habitants d'autres nationalités y vivent et y travaillent quotidiennement..) !

Enfin, permettez-moi d'évoquer ici les Sahraouis. Après s'être émancipé du colonialisme espagnol, le Front Polisario (organisation politique et militaire anti-coloniale d'indépendance du peuple Sahraoui) fonde la République Arabe Sahraouie Démocratique, sur un territoire, le Sahara Occidental, revendiqué également –et opportunément– par le Maroc et la Mauritanie. Le Front Polisario réussit à se défaire des forces mauritaniennes. Mais le Maroc, plus puissante militairement, a annexé tout le territoire ainsi libéré, malgré les condamnation de l'ONU, de la Cour Internationale de Justice et de la reconnaissance de la RASD par l'Union Africaine.

Ces peuples n'aspirent qu'à vivre libre et en paix sur la terre de leurs ancêtres. Qu'on leur fiche la paix !

Philippe Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Rassemblement à l'appel de La Ligue des Droits de l'Homme à La Réunion

Les Réunionnais solidaires de George Floyd et des autres victimes du racisme



Ce vendredi 9 juin à 18 heures au Parvis des Droits de l'Homme et de la Laïcité à Champ-Fleuri (Saint-Denis), a eu lieu un hommage à George Floyd à l'initiative de la section de La Réunion de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH). Plusieurs centaines de personnes ont participé à cette cérémonie pour exprimer la solidarité du peuple réunionnais avec George Floyd et les autres victimes du racisme. Après l'allocution prononcée dans ce sens par Dominique Rivière, président de la LDH, une mise « un genou en terre pour observer une minute de silence » a été appliquée dans cet esprit. Puis plusieurs militants associatifs ont exprimé leur soutien à ce rassemblement,

applaudis par les participants. Voici le texte intégral de l'allocution de la LDH à La Réunion, avec des inter-titres de "Témoignages".

Aujourd'hui, 9 juin, jour où ont lieu aux États-Unis, les obsèques de Monsieur George FLOYD, beaucoup de femmes et d'hommes, de toutes origines de par le monde, attachés aux droits humains, ont souhaité manifester leur émotion et leur détermination solidaire pour continuer à lutter contre le racisme sous toutes ses formes.

Sans doute, d'un pays à l'autre, les situations sont différentes. Les États-Unis ne sont pas la France, La Réunion n'est pas l'hexagone. De même, l'Inde n'est pas Mada-

gascar, ni la Chine l'Afrique du Sud, - et les pays d'Amérique latine ne se comparent pas à la Russie ou aux pays du Moyen Orient.

Mais partout, les racines du racisme sont les mêmes et peuvent conduire à la tragédie. Oui, de l'injure ou du « moucatage » raciste au nettoyage ethnique, à l'holocauste, aux guerres de religion, au meurtre de George FLOYD, c'est la même racine qui pousse : le refus, le mépris de la dignité de l'autre, en raison de sa différence, de son origine, de sa religion ou de sa couleur de peau...

C'est pourquoi, nous voulons non seulement marquer notre solidarité avec les luttes contre le racisme aux États-Unis, mais aussi regarder avec lucidité ce qui se passe dans notre pays et qui relève de notre responsabilité citoyenne directe.

Comment ignorer en effet que le meurtre insupportable de George FLOYD réveille chez nous beaucoup de ressentis devant l'injustice et l'impunité, face à des actes racistes ou à des pratiques violentes ou discriminatoires qui sont d'autant plus intolérables lorsqu'elles proviennent des rangs des institutions chargées de nous en protéger.

Justice et vérité

Nous demandons la justice et la vérité à propos d'un certain nombre de cas de décès suite à des interventions policières. Pour la dernière période, nous évoquons ici la mémoire de :

- Lamine Dieng, 25 ans,
- Adama Traoré, 24 ans,
- Aboubacar Abdou, 31 ans,
- Abdelhakim Ajimi, 22 ans,
- Abou Bakari Tandia, 38 ans,

- Ricardo Barrientos, 52 ans,
 - Mohamed Boukrourou, 41 ans,
 - Massar Diaw, 24 ans,
 - Philippe Ferrières, 36 ans,
 - Mariame Getu Hagos, 24 ans,
 - Serge Partouche, 28 ans,
 - Wissam El Yamni, 30 ans,
 - Abdelilah El Jabri, 25 ans,
 - Amadou Koumé, 33 ans,
 - Mamadou Marega, 38 ans,
 - Mohamed Saoud, 26 ans,
 - Ali Ziri, 69 ans, mort après un « pliage »,
 - Abdelhak Goradia, 51 ans, décédé par asphyxie dans un véhicule de police...

La plupart de ces patronymes disent assez l'origine de ces personnes... Et combien d'autres cas faut-il compter de « malaise cardiaque », d'« asphyxie », ou de « mort naturelle », sans autre détail communiqué aux familles. Nous demandons pour chaque cas où des interrogations se font jour,

une enquête impartiale et l'application des sanctions légales réprimant les infractions constatées. Pour renouer avec la confiance, il faut en finir avec le déni, l'omerta et l'impunité.

Cette exigence va de pair pour nous avec le respect que nous portons aux policiers et gendarmes tombés dans l'exercice de leur mission. Nous évoquons également ici leur mémoire, résolus à ne pas faire de différence parmi les membres de la « famille humaine ». Car nous le disons, comme d'autres avant nous : Non, le racisme d'attaque des uns ne saurait justifier un racisme de défense ou de revanche. Les deux appauvrissent notre humanité. Comme le disait Martin Luther King, « l'obscurité ne peut pas chasser l'obscurité ; seule la lumière le peut. La haine ne peut pas chasser la haine... ».

Tous unis

Pour gagner contre le racisme il nous faut tous être unis, sans distinction d'origine, de nationalité ou de religion. Oui, disons-le d'une même voix avec George FLOYD : LE RACISME SOUS TOUTES CES FORMES NOUS EMPECHE DE RESPIRER !

Mettons un genou en terre pour rendre hommage à la mémoire de notre frère, Monsieur George FLOYD, cet Afro-Américain tué par des policiers à Minneapolis, aux États-Unis.

Mettons un genou en terre pour dire notre détermination à agir en toute solidarité pour faire reculer le racisme et les discriminations sous toutes leurs formes.

Mettons un genou en terre pour observer maintenant une minute de silence.

Un conflit meurtrier continue

Trêve rompue au Yémen, violation des accords de paix

Tandis que depuis le mois d'avril une fragile paix s'était établie au Yémen avec la trêve déclarée par la coalition menée par l'Arabie Saoudite, en lien avec l'accord de Stockholm limitant les lieux de conflits dans le pays, cette dernière a été unilatéralement rompue par cette coalition avec l'appui des Etats-Unis le 8 juin.

Le Yémen pays est en proie à une guerre civile depuis 2014, conflit qui s'est très rapidement transformé en lieu d'affrontements entre les différentes puissances régionales : la coalition menée par le gouvernement yéménite, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes-Unis et avec le soutien des Etats-Unis d'une part, les Houtis et l'Iran d'autre part.

Il est également à noter qu'une troisième grande faction existe, le Conseil de Transition du Sud qui souhaite l'autonomie des provinces sudistes sur des bases progressistes.

Ce conflit, considéré comme un des plus graves depuis le début des années 2000, avec notamment la

plus grande famine des années 2010, continue d'être un terrain d'affrontement entre ces différentes puissances.

Alors qu'une fragile paix avait enfin été obtenue, après près de deux ans de négociations, la coalition appuyée par les Etats-Unis a commis plus de 80 violations de guerre en un jour, dont notamment le tir de 31 obus tirés sur différentes villes, mettant dans des conditions sinistres des populations déjà fortement touchées par la guerre, la famine et le COVID-19.

Bien que ce conflit nous semble lointain et ne nous affecte pas, il est cependant de notre devoir de nous indigner et de le faire connaître au monde entier, car le bien-être de la population et la paix mondiale ne sont pas des choses négociables.

Mathieu Raffini

Oté

Shèr mésyé Justin bonzour,

Matante Zélida la ékrire Justin

Mon shèr nové, mon spèss salté, rouj-de-fon dopi létèrnité, zot lé konmsa zot alor ! zot osi, zot i fé l'alyans avèk sak in tan zot téi apèl bann kont-parti. Zot osi zot i partisip lo manjé koshon konm tout lé zot. Di pa moin sa la pa in kours pou ramass inn-dé post zélu par si par la. Tout lé bon pou sa é sirtou di pa zot-si ou i vé pa gingn inndé kozman-parti kominis sé in parti konm in n'ot. An atandan, mi kroi sak mi oi. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr out kozman la pa fé pou étone amoin. Matant ou i pé kroi sak ou i oi, mé ankòr i fo ou néna lé kod k'i fo pou konprann la réalité. Ma done aou in sèl légzanp : la povreté. é ou va oir si nout bann kamarad i partisip lo manjé koshon sé lé gzanp la povreté, in késtyon i mérite in bo n travaye kominis.

La povreté matant sé kan in paké d'moun na poin larzan pou manz normalman. Ni pé dir sé osi kan bann marmaye lékol lé dann movèz kondisyon pou bien travaye. Sé kan lo moun malade lé pa bien soigné, kan zot lé viktime lalkol, kan zot léspérans de vi lé rakoursi par aport sak i viv normal... Alor Matant vanj kont la povreté sé kékshoz lé bon pou nou rényoné é lokazyon in bon travaye kominis é in bon rézon pou ète alyansé. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin